DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

AUDIMIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE
Association
Exercice clos le 31 décembre 2022

53 Rue Paul DOUCET
02400 CHATEAU-THIERRY
SIRET : 404 392 243 000 22

AUDIMIS HDF
3 RUE GUSTAVE ALLIAUME - 02200 SOISSONS
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AMIENS

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

ASSOCIATION L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE
SIEGE SOCIAL : 53 RUE PAUL DOUCET
02400 CHATEAU-THIERRY
SIRET : 404 392 243 000 22

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

À l'assemblée générale de votre association L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

- L'association a perçu au titre de l'exercice 1 105 553 € de subventions d'exploitation. Nous avons examiné la réalité, l'affectation aux projets et le rattachement à l'exercice des subventions accordées à votre association par ses différents financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

DS JRV

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Soissons, le 15 mars 2023

Pour la S.A.S. AUDIMIS HDF
Commissaire aux Comptes

DocuSigned by:
Jean-Renaud VIET
01A1540BB45648A...

Jean-Renaud VIET
Associé signataire

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

DS
JRV

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

L'échangeur - CDCN
Hauts-de-France

COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2022

53 rue Paul Doucet
02400 Château Thierry
tel. 03 23 82 87 22
echangeur@echangeur.org
www.echangeur.org
ASBL-APE 9002Z

L'échangeur est subventionné pour son fonctionnement par le Ministère de la Culture DRAC Hauts-de-France, le Conseil Régional Hauts-de-France, le Conseil Départemental de l'Aisne et la ville de Château-Thierry.

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2022 EN EUROS

	n° page
- Sommaire	1
- Bilan	2
- Compte de résultat	3 à 4
- Annexe	5 à 17

L'échangeur – CDCN
Hauts-de-France

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

ACTIF	Valeurs brutes 31/12/2022	Amortissements & provisions	Valeurs nettes 31/12/2022	Valeurs nettes 31/12/2021
I -ACTIF IMMOBILISÉ	**1044684 €**	**904358 €**	**140325 €**	**189278 €**
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	3100 €	2985 €	115 €	865 €
Immobilisations corporelles				
Terrains	5835 €	- €	5835 €	5835 €
Constructions	55513 €	55513 €	- €	1464 €
Œuvres	2961 €	- €	2961 €	2961 €
Installations techniques, matériels et outillages	759216 €	650756 €	108461 €	152263 €
Autres agencements et installation	136271 €	118058 €	18213 €	16721 €
Autres immobilisations corporelles	80607 €	77046 €	3561 €	7989 €
Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
Immobilisations financières	1180 €	- €	1180 €	1180 €
II -ACTIF CIRCULANT	**344340 €**	**- €**	**344340 €**	**610624 €**
Stocks matières consommables	822 €	- €	822 €	899 €
Clients	9050 €	- €	9050 €	26751 €
Autres créances	121674 €	- €	121674 €	356886 €
Disponibilités	207247 €	- €	207247 €	217145 €
Charges constatées d'avance	5547 €	- €	5547 €	8944 €
TOTAL	**1389023 €**	**904358 €**	**484665 €**	**799902 €**

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
I - FONDS ASSOCIATIFS	**50308 €**	**46278 €**
Patrimone intégré	16515 €	16515 €
Réserves	29763 €	28509 €
Report à nouveau	- €	- €
Résultat de l'exercice	4030 €	1255 €
II - Subventions d'investissements	**131866 €**	**131592 €**
Subventions d'équipements	740817 €	699817 €
Reprise sur subventions investis.	- 608951 €	- 568226 €
III - PROVISIONS POUR RISQUES		
Provisions pour risques	**47998 €**	**44113 €**
IV - FONDS DEDIES		
Fonds dédiés	**20082 €**	**20592 €**
V - DETTES	**229094 €**	**530218 €**
Emprunts et dettes auprès des établis. de crédits	75759 €	189330 €
Dettes fournisseurs & comptes rattaché	93862 €	277056 €
Dettes fiscales et sociales	56462 €	63438 €
Autres dettes	3011 €	394 €
VI - Produits constatés d'avance	**5317 €**	**27110 €**
TOTAL	**484665 €**	**799902 €**

2

Alain Surrans, Président

Yves Defontaine, Trésorier

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

L'échangeur - CDCN
Hauts-de-France

COMPTE DE RÉSULTAT DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

PRODUITS D'EXPLOITATION		01/01/2022 au 31/12/2022	01/01/2021 au 31/12/2021
70 - Chiffres d'affaires			
Recettes de spectacles		10109 €	10665 €
Ateliers de Pratiques artistiques		22449 €	19645 €
Stages et cours de danse		148 €	668 €
Ventes de spectacles		3132 €	- €
Coréalisations		60990 €	61661 €
Coproductions		18506 €	3000 €
Autres produits		18377 €	19475 €
	Total 70	**133711 €**	**115114 €**
74 - Subventions			
Subventions de fonctionnement			
DRAC Hauts-de-France		278000 €	278000 €
Conseil Régional - Hauts-de-France		378660 €	378660 €
Conseil Départemental de l'Aisne		100000 €	90000 €
Ville de Château-Thierry		27000 €	27000 €
	Sous-total	783660 €	773660 €
Autres subventions			
DRAC - Éducation artistique et autres projets		199500 €	187500 €
Conseil Régional - Éducation artistique et autres projets		82710 €	80867 €
Ministère du travail - Aide au recrutement d'un apprenti		3333 €	667 €
Conseil Départemental - Autres projets		6350 €	3000 €
Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry		22000 €	22000 €
Préfecture de l'Aisne		5000 €	7500 €
Institut Français		- €	11150 €
Fonds de développement à la vie associative - FDVA		2500 €	8000 €
Syndicat scolaire du Tardenois		500 €	500 €
	Sous-total	321893 €	321184 €
	Total 74	**1105553 €**	**1094844 €**
75 - Autres produits de gestion courante			
ONDA		14235 €	36253 €
Produits de gestion courante		10 €	13 €
	Total 75	**14245 €**	**36265 €**
77 - Quote-part des subventions investis		**40725 €**	**49369 €**
78 - Rreprise sur provisions pour risques et charges exceptionnels		**386 €**	**- €**
79 - Transfert de charges		**36609 €**	**86269 €**
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**1331230 €**	**1381861 €**

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

CHARGES D'EXPLOITATION	01/01/2022 au 31/12/2022	01/01/2021 au 31/12/2021
60 - Achats		
Achats	29329 €	51045 €
Achats de spectacles	141973 €	200505 €
Coréalisations	105958 €	85714 €
Coproductions	18100 €	217208 €
Ateliers de Pratiques Artistiques, sensibilisation et formation	22912 €	25034 €
Total 60	**318271 €**	**579507 €**
61 - Services extérieurs	**114681 €**	**168769 €**
62 - Autres services extérieurs	**206562 €**	**248507 €**
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	**19473 €**	**20415 €**
64 - Charges de personnel		
Salaires	417709 €	460037 €
Charges sociales	159676 €	189029 €
Total 64	**577386 €**	**649066 €**
65 -Autres charges de gestion courantes	**20828 €**	**30435 €**
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions		
Dotation aux amortissements	58848 €	71233 €
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	3885 €	8411 €
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1319933 €**	**1776343 €**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**11297 €**	**- 394482 €**
76 - Produits financiers (intérêts sur livret)	1253 €	423 €
66 - Intérêts et charges assimilées	3064 €	671 €
RÉSULTAT FINANCIER	**- 1811 €**	**- 248 €**
77 - Produits exceptionnels	2790 €	18785 €
67 - Charges exceptionnelles	8755 €	40847 €
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**- 5965 €**	**- 22062 €**
78 - Report des ressources antérieures non utilisées	17099 €	430194 €
68 - Engagements à réaliser sur subventions attribuées	16590 €	12147 €
ENGAGEMENTS À RÉALISER S/ RESSOURCES AFFECTÉES	**509 €**	**418046 €**
87 - Répartition par nature de ressources	59396 €	59396 €
86 - Répartition par nature de charges	59396 €	59396 €
CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE	**- €**	**- €**
TOTAL DES PRODUITS	**1352372 €**	**1831263 €**
TOTAL DES CHARGES	**1348342 €**	**1830008 €**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**4030 €**	**1255 €**

Alain Surrans, Président

Yves Defontaine, Trésorier

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

L'échangeur - CDCN
Hauts-de-France

Annexe des comptes annuels de

l'exercice clos au 31 décembre 2022

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

L'échangeur - CDCN
Hauts-de-France

Table des matières

Objet social / Nature et périmètre des activités / Moyens mis en œuvre

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice
1.2 Principes, régles et méthodes comptables
1.2.1 Méthode générale
1.2.2 Changement de méthode

2 informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations
2.1.2 Tableau des dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation
2.1.3 Méthode d' amortissement
2.1.4 Immobilisations financières
2.1.5 Evaluation des stocks - variation des stocks
2.1.6 Créances

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs
2.2.2 Provision pour risques et charges
2.2.3 Fonds dédiés
2.2.4 Etat des dettes
2.2.5 Fournisseurs et comptes rattachés
2.2.6 Informations à caractère fiscal
2.2.7 Produits constatés d'avance

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation
3.2 Ventilation de l'effectif moyen

4 Autres informations

4.1 Information relative à la rémunération des dirigeants
4.2 Informations concernant les contributions volontaires
4.3 Engagements hors bilan
4.3.1 Contrat de location
4.4 Honoraires du Commissaire aux comptes

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

Objet social / Nature et périmètre des activités / Moyens mis en œuvre

L'association est titulaire du label « Centre de Développement Chorégraphique National » du Ministère de la Culture et elle est signataire d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'État – Ministère de la Culture, la Région Hauts-de-France, le Département de l'Aisne, la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry et la Ville de Château-Thierry pour la mise en œuvre de son projet artistique et culturel.

L'échangeur - CDCN développe trois missions :

- le soutien à la création et à la production par l'accueil d'artistes en résidence et en studio libre.
- l'aide à la diffusion par l'organisation des festivals C'est comme ça ! et Kidanse, les coréalisations en région, la circulation des œuvres chorégraphiques au niveau interrégional, national et international.
- l'éducation artistique et culturelle.

Le but de l'association, tel que défini à l'article 2 de ses statuts, est le suivant :

- la production et la diffusion de spectacles scéniques, sonores, musicaux et audiovisuels ; la production d'objets et d'œuvres d'art (photographies, peinture, sculpture, art conceptuel) et d'œuvres cinématographiques et vidéographiques ;
- l'aménagement d'espaces et la conception de "performances" ;
- le développement d'activités didactiques et pédagogiques dans le secteur susmentionné, l'organisation de stages de formation, l'animation de publications et d'activités d'éditions, la production d'émissions radiophoniques et télévisuelles ;
- l'organisation d'expositions, conférences, festivals et toutes manifestations destinées à promouvoir l'art et la culture.

Les moyens d'actions de l'association, tels que définis à l'article 5 de ses statuts, sont notamment :

- les publications, les cours, les conférences ;
- l'organisation de toutes manifestations, spectacles chorégraphiques, concerts, représentations théâtrales et sportives, bourses, concours, prix, récompenses, ainsi que tous les moyens d'actions autorisés par la loi.

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

1 - Faits majeurs de l'exercice

1.1 - Evénements principaux de l'exercice

La réalisation de nombreux projets reportés sur l'année 2021 en raison de la pandémie de COVID-19, rend difficile la comparabilité des exercices en matière de charges et de produits.

Pour le projet d'acquisition de projecteurs LED dans le cadre de la transition énergétique, l'association a reçu une subvention d'investissement de la DGCA - Ministére de la Culture pour 41 000 €. Le matériel sera acquis au cours de l'année 2023.

1.2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales applicables et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :
- Continuité d'exploitation
- Permanences des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ultérieurs relatifs au plan comptable général et des dispositions particulières du règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

1.2.2 - Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

2 - Informations relatives au bilan

2.1 - Actif

2.1.1 - Tableau des immobilisations

Valeurs brutes	au 31/12/2021	Acquisitions	Cessions ou mis au rebut	au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	3100 €			3100 €
Immobilisations corporelles				
Terrain	5835 €			5835 €
Batiment	55513 €			55513 €
Matériel et outillages	758822 €	6473 €	6078 €	759216 €
Acquisitions d'œuvres	2961 €			2961 €
Autres agencements et installations	128714 €	7557 €		136271 €
Matériel de bureau et informatique	80607 €			80607 €
TOTAL	**1035552 €**	**14031 €**	**6078 €**	**1043504 €**

2.1.2 - Tableau des dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation

Amortissements	au 31/12/2021	Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation	Reprises	au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	2235 €	750 €		2985 €
Immobilisations corporelles				
Terrain				- €
Batiment	54049 €	1850 €	386 €	55513 €
Matériel et outillages	606559 €	45754 €	1557 €	650756 €
Autres agencements et installations	111993 €	6065 €		118058 €
Matériel de bureau et informatique	72618 €	4428 €		77046 €
TOTAL	**847454 €**	**58848 €**	**1943 €**	**904358 €**

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

2.1.3 - Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel divers	linéaire	1 an
Logiciel billetterie	linéaire	3 ans
Batiment	linéaire	30 ans
Matériel et Outillages	linéaire	3 à 10 ans
Agencements et installations	linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	linéaire	3 ans

2.1.4 - Immobilisations financières

Type d'immobilisations	Valeur
Cautions (cartes de paiements carburant et badge télépéage).	**1180 €**

2.1.5 - Evaluation des stocks

Stock au 31/12/2021	Sorties	Stock au 31/12/2022	Valeur unitaire	Variation du stock
Plaques Akilux : blanches 80	4	76	3,69 €	280 €
Plaques Akilux : noires 156	16	140	3,87 €	542 €
				822 €

2.1.6 Créances

Créances	montant brut	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Clients et comptes rattachés	9050 €	9050 €		
Autres créances	121674 €	121674 €		
TOTAL	**130723 €**	**130723 €**	**- €**	**- €**

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

2.2 - Passif

2.2.1 - Fonds associatifs

	au 31/12/2021	Augmentation	Diminution	au 31/12/2022
Fonds associatif				
Patrimoine intégré	16515 €			16515 €
Réserve	28509 €	1255 €		29763 €
Report à nouveau				
Subventions d'investissements	131591 €	41000 €	40725 €	131866 €
Situation nette	**176615 €**	**42255 €**	**40725 €**	**178144 €**

2.2.2 - Provision pour risques et charges

Provision des indemnités de départ en retraite

La provision des indemnités de départ en retraite a été calculé sur la base des éléments suivants pour l'ensemble des salariés en contrat à durée indéterminée :

- Âge de départ à 62 ans
- Table de mortalité : INSEE de 2012 à 2016
- Taux de Turn Over : 2%
- Taux d'actualisation : 1,5%
- Taux d'augmentation : 1%

La provision au 31/12/2022 d'un montant de 46 397 € a été calculée conformément à la réglementation comptable.

Provisions diverses

Provision pour risque concernant un éventuel surfinancement public au titre de la subvention de fonctionnement du Conseil Régional Hauts-de-France sur l'exercice 2020 pour un montant évalué à 1601 €.

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

2.2.3 - Fonds dédiés

Fonds dédiés sur subventions

	au 31/12/2021	Report des ressources affectées 2022	Engagements à réaliser 2022	au 31/12/2022
DRAC				
Option facultative 2019-2020	730 €	730 €		
Education artistique 2021-2022	4898 €	4898 €		
Culture santé 2021-2022	549 €	549 €		
Option facultative 2021-2022	1500 €	1500 €		
Education artistique 2022-2023			4584 €	4584 €
Option facultative 2022-2023			1196 €	1196 €
Artiste associé 2022			3700 €	3700 €
Total	**7677 €**	**7677 €**	**9480 €**	**9480 €**
Conseil Régional Hauts-de-France				
PEPS 2021/2022	5200 €	5200 €		
PEPS 2022/2023			7110 €	7110 €
Total	**5200 €**	**5200 €**	**7110 €**	**7110 €**
Préfecture de Hauts-de-France				
Préfecture de Hauts-de-France - Politique de la ville	4237 €	744 €		3492 €
Total	**4237 €**	**744 €**	**- €**	**3492 €**
Total des fonds dédiés sur subventions	**17114 €**	**13622 €**	**16590 €**	**20082 €**

Fonds dédiés sur dons

Fondation de France				
Les rencontres 17/18/19/20/21/22	3478 €	3478 €		- €
Total des fonds dédiés sur dons	**3478 €**	**3478 €**	**- €**	**- €**
TOTAL GENERAL DES FONDS DEDIES	**20592 €**	**17099 €**	**16590 €**	**20082 €**

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

2.2.4 - Etat des dettes

Créances	montant brut	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Comptes courants bancaires				
Emprunts	75759 €	75759 €		
Avances et acomptes				
Fournisseurs	93862 €	93862 €		
Dettes fiscales et sociales	56462 €	56462 €		
Autres dettes	3011 €	3011 €		
Total	**229094 €**	**229094 €**	- €	- €

2.2.5 - Fournisseurs et comptes rattachés

	Nature	montant fin d'exercice
Fournisseurs	Divers	84530 €
Factures non parvenues	Divers	9332 €
Total		**93862 €**

2.2.6 - Informations à caractère fiscal

L'association est fiscalisée sur l'ensemble de son activité.
L'association est soumise aux impôts commerciaux et à la taxe sur les salaires.

2.2.7 - Produits constatés d'avance

	Montant au 31/12/2022
Conseil Régional Hauts-de-France - Aide à l'emploi - poste chargée de production	3000 €
Charleroi Danse	1494 €
Collège Jean Racine	823 €
Total	**5317 €**

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

3 - Informations relatives au compte de résultat

3.1 - Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Chiffres d'affaires (ventes de billets, prestations de services, ...)	133711 €
Subventions	1105553 €
Autres produits de gestion courante	14245 €
Total	**1253509 €**

Ventilation des subventions

DRAC Hauts-de-France	Fonctionnement	278000 €
	Politique de la ville	8000 €
	Artiste associé	45000 €
	Education artistique	35000 €
	Accueil studio	10000 €
	Aide au festival C'est comme ça !	20000 €
	Option danse	1500 €
	Surcoût énergie	10000 €
	Aide au festival Kidanse	70000 €
Conseil Régional Hauts-de-France	Fonctionnement	378660 €
	Aide au festival Kidanse	70000 €
	Projet PEPS	7110 €
	Accueil service civique	1600 €
	Aide à l'emploi	4000 €
Conseil Départemental de l'Aisne	Fonctionnement	100000 €
	Aide au festival C'est comme ça !	6000 €
	Aide pour conséquences crise sanitaire	350 €
Ville de Château-Thierry	Fonctionnement	27000 €
Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry	Aide aux activités de L'échangeur	22000 €
Préfecture de l'Aisne	Politique de la ville	5000 €

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

Fonds départemental à la vie associative (FDVA)	Aide festival Kidanse	2500 €
Syndicat scolaire du Tardenois	Aide au festival C'est comme ça !	500 €
Ministère du travail	Aide à l'apprentissage	3333 €
	Total	**1105553 €**

3.2 - Ventilation de l'effectif au 31/12/2022

Catégories	ETP
CDI	
Cadres	5,00
Agents de maitrise	3,00
Employée	0,17
Total	**8,17**

4 - Autres informations

4.1 - Information relative à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés au plus haut cadre dirigeant salarié s'est élevé à 87 376 € brut en 2022.

4.2. - Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition....)

L'association bénéficie de la mise à disposition gratuite de locaux :

Lieux	Valorisation
Mise à disposition annuelle et gestion des fluides par la ville de Château-Thierry au 53 rue Paul Doucet	
Bureaux : 284 m2	8804 €
Grande salle U1 : 1050 m2	32550 €
Salle AB et Studio Mié : 502 m2	15562 €
Appartement : 80 m2	2480 €
	59396 €

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

Lieux	Valorisation
Mise à disposition temporaire : Le Silo - mise à disposition par la Ville de Château-Thierry Le Palais des Rencontres - mise à disposition par la Ville de Château-Thierry Espace culturel de Brasles - mise à disposition par la CARCT La Biscuiterie à Château Thierry - mise à disposition par l'association La Biscuiterie Salle des fêtes - mise à disposition par la Ville de Fère en Tardenois	Non valorisé

L'association a recours à des bénévoles pour le bon déroulement du festival "C'est comme ça !"

4.3 - Engagements hors bilan

4.3.1 - Contrat de location

	Montant restant à devoir au 31/12/2022	Périodicité	Nombre de loyers restants
Location copieur depuis le 27/10/2021 expiration au 27/04/2027	4590 €	trimestre	18
Location véhicule 3008 depuis le 25/09/2020 - expiration au 24/09/2023	4006 €	mensuel	9
Location véhicule 208 depuis le 05/01/2022 - expiration au 04/01/2025	8018 €	mensuel	24

4.4 - Honoraires du Commissaire aux comptes

Au titre de sa mission pour l'exercice 2022, les honoraires du Commissaire aux comptes s'élévent à 3 000 € HT.

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

AUDIMIS

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE
Association
Exercice clos le 31 décembre 2022

53 Rue Paul DOUCET
02400 CHATEAU-THIERRY
SIRET : 404 392 243 000 22

AUDIMIS HDF
3 RUE GUSTAVE ALLIAUME - 02200 SOISSONS
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AMIENS

DocuSign Envelope ID: DAC52537-4B02-476E-B43A-13EA814E3243

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSOCIATION L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE
SIEGE SOCIAL : 53 RUE PAUL DOUCET
02400 CHATEAU-THIERRY
SIRET 404 392 243 000 22

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

À l'assemblée générale,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Soissons, le 15 mars 2023

Pour la S.A.S. AUDIMIS HDF
Commissaire aux Comptes

DocuSigned by:
Jean-Renaud VIET
01A1540BB45648A...

Jean-Renaud VIET
Associé signataire